



MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT - SEPTEMBRE 2021



À LIRE

- NOUVEAUTÉ - PAIEMENT PAR RETRAIT DIRECT
- ÉLECTIONS 2021
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - FADOQ
- CROIX DE CHEMIN
- PLANTATION
- RECHERCHÉ
- AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- RAPPORT - BRIGADE VERTE ET STATISTIQUES
- CLOCHER
- LIMITE DE VITESSE
- POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS

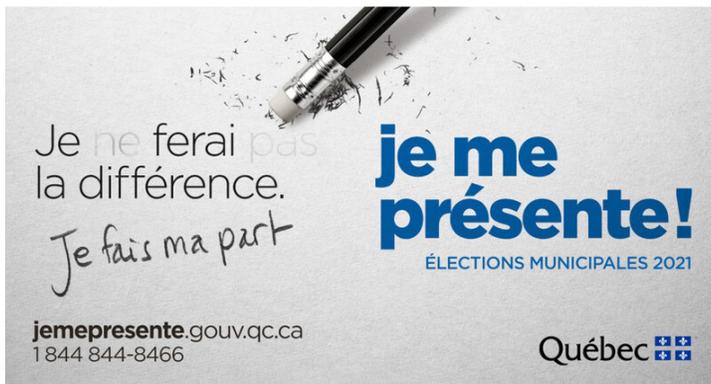


NOUVEAUTÉ - PAIEMENT PAR RETRAIT DIRECT

Un nouveau mode de paiement est désormais disponible pour le paiement de vos taxes. Vous pouvez désormais effectuer une demande de retrait direct comme vous le faites sans doute pour le paiement de votre compte de téléphone ou votre compte d'électricité. Ce service est totalement gratuit. Informez-vous sur la procédure à suite au 819-877-3258 poste 101 ou par courriel à info@ham-sud.ca

Types de paiement acceptés

- En argent - au bureau (montant exact seulement)
- Par chèque
- Paiement via votre institution financière (Desjardins, Banque National et TD)
- Paiement par retrait direct (toutes les institutions financières)



CALENDRIER ÉLECTORAL

Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt

- 3 octobre 2021

Période de dépôt des déclarations de candidature

- Du 17 septembre au 1er octobre 2021, jusqu'à 16 h 30

Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale

- 21 octobre 19 h à 22 h
- 25 octobre 14h30 à 17h30

Période pour formuler une demande de vote par correspondance pour les électeurs dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la santé publique

- Du 17 au 27 octobre 2021

Dernier jour pour transmettre les bulletins de vote par correspondance à l'électrice ou à l'électeur

- 28 octobre 2021

Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance par la présidente ou le président d'élection

- 5 novembre 2021, 16h30

Jour du vote par anticipation

- 31 octobre 2021, de 9 h 30 à 20 h

Jour du scrutin

- 7 novembre 2021, de 9 h 30 à 20 h

Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes à la Cour du Québec

- 4 jours après le recensement des votes, ce qui correspond généralement au 11 novembre 2021

Dernier jour pour une contestation judiciaire de l'élection

- 30 jours après la proclamation d'élection

[Pour plus d'informations, visiter le site internet de la municipalité en cliquant ici](#)



RECRUTEMENT DU PERSONNEL - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

C'est le temps de commencer à penser aux prochaines élections municipales qui auront lieu le 7 novembre prochain.

À cet effet, nous sommes à la recherche de personnes qui seraient intéressées à travailler pendant les élections.

Voici les postes disponibles:

Réviseur
Secrétaire du bureau de vote
Scrutateur

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Marie-Pier Dupuis, Présidente d'élection au 819-877-3258 poste 104 ou par courriel à dg@ham-sud.ca avant le 30 septembre 2021.

16 ans et plus
Aucune expérience requise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FADOQ

L'assemblée générale aura lieu le 8 septembre 2021 à 19 h, à la salle communautaire du 9, chemin Gosford Sud



LA CROIX DE CHEMIN S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

En 2020 et 2021, des travaux de réfection ont permis de restaurer la croix de chemin de Ham-Sud située sur le chemin Gosford Sud. Rappelons qu'en 2016, cette croix a remporté un prix lors du concours des plus belles croix de chemin du Québec, concours organisé dans le cadre des Fêtes patrimoniales de L'Acadie.



PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES FRUITIERS

Grâce à une aide financière de 1 500 \$ reçue de la part du Comité estrien pour les saines habitudes de vie, nous avons effectué la plantation d'une trentaine d'arbres et d'arbustes fruitiers dans le parc des loisirs et le parc des aînés. Il y en a pour tous les goûts. Bonne dégustation!



RECHERCHÉ

Nous sommes à la recherche de photos de paysages ou d'attraites de la municipalité. Ces photos nous permettront d'agrémenter le site internet, les publications sur les réseaux sociaux ainsi que le bulletin municipal.

Si vous souhaitez nous partager vos photos, vous pouvez nous les transmettre par courriel à dg@ham-sud.ca ou via la messagerie Facebook de la page Municipalité de Ham-Sud.



Photo 1 : Marie-Pier Dupuis / Photo 2 : Maryse Tremblay



AVEZ-VOUS VUE CES MAGNIFIQUES PLATES-BANDES RÉCEMMENT?

Chaque année, la municipalité travaille fort afin de rendre votre milieu de vie encore plus beau.

Grâce à la participation de deux bénévoles et les employés des travaux publics, nous pouvons maintenant admirer de nouveaux arrangements près du bureau municipal.

Merci à Agathe, Gisèle, Stéphane et Bjorn!

Sans vous, la Municipalité de Ham-Sud ne serait pas aussi magnifique.

RAPPORT ET CONSTATS- BRIGADE VERTE 2021

ENVIRON 56 % DES RÉSIDENCES VISITÉES ONT REÇU UN FEUILLET BRAVO

Cela signifie que plus de la moitié des résidences de la municipalité avaient un ou plusieurs bacs bien triés.

2/3 DES RÉSIDENCES UTILISENT LEUR BAC DE COMPOST MUNICIPAL

Le bac brun est surtout utilisé pour les résidus de jardin, de nourriture et mouchoirs.

PRÈS DE 93 % DES BACS NE CONTENAIENT PAS D'OBJETS RÉUTILISABLES

Les citoyens de Ham-Sud utilisent de façon adéquate les organismes de réemploi afin de donner une 2e vie aux objets.

LE PLASTIQUE NON NUMÉROTÉ ÉTAIT ABSENT DANS PRÈS DE 71 % DES BACS DE RECYCLAGE

Avant de mettre un plastique au recyclage, il est important de s'assurer que celui-ci contienne un logo comme celui-ci :



Tous les numéros exceptés le 6 sont recyclés au Québec.



LE CLOCHER MIS EN VALEUR

Le projet d'éclairage du clocher est maintenant terminé. Prenez un instant pour venir l'admirer au coucher du soleil. Lors de votre passage, profitez-en pour faire la lecture de nos quatre panneaux d'information afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de Ham-Sud, le chemin Gosford ainsi que l'ancienne Église. Nous avons aussi profité de la présence des électriciens pour faire l'installation de l'électricité près du gazebo.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, programme fédéral de subventions et de contributions qui offre un soutien financier pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des aînés et dans leur collectivité.



MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE

La limite de vitesse entre le 21 et le 53, chemin Gosford Nord sera réduite à 50 km/h à compter du 30 septembre prochain.

UNE PREMIÈRE POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS À HAM-SUD

La Municipalité de Ham-Sud est fière de vous présenter sa première politique de gestion des actifs adoptée lors de la séance ordinaire du 9 août 2021.

Bien que la Municipalité de Ham-Sud soit une petite municipalité, elle possède un territoire de plus de 150 km² et près de 40 km de routes et chemins en gravier. Puisque le développement de la municipalité s'accélère, la municipalité souhaite adapter ses pratiques dans la planification et la gestion des actifs afin d'être en mesure de prendre des décisions durables, réfléchies et éclairées.

La politique de la Municipalité de Ham-Sud accorde une importance au niveau des services fournis aux citoyens ainsi qu'à leurs demandes, à la gestion des risques, aux changements climatiques et au développement durable.

Une planification structurée permettra de mieux prévoir les besoins à long terme, de cesser de réagir plutôt que prévenir ainsi que de mieux prévoir et planifier les budgets d'acquisition, de renouvellement, d'entretien et d'exploitation de l'ensemble des actifs de la municipalité.

Une municipalité qui vise à devenir une communauté viable à long terme doit donc faire une gestion durable de ses actifs. La Municipalité de Ham-Sud s'engage à gérer ses actifs de façon durable afin de favoriser l'équité intergénérationnelle.

Les prochaines étapes seront l'élaboration de la stratégie ainsi que le plan de gestion des actifs.

Vous pouvez consulter la politique sur le site internet ou au bureau municipal.